

Avis d'appel d'offres national ouvert (AAON)

N° DNCMP/.335 /F/2017

Fourniture de mille trente (1.030) truies et soixante-dix (70) verrats de race Large white ou Landrace

- Date de publication : 31 / 07 / 2017
- Date d'ouverture des offres : 31 / 08 / 2017

Objet

1. Le Gouvernement du Burundi a obtenu un don du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Programme National pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural de l'Imbo et du Moso, « PNSADR-IM » (Accord de Don GAFSP N°2000000834, Don FIDA DSF n°2000000833) et Prêt OFID 1604P. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements d'achat des porcins. Ainsi, il invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture de mille trente (1.030) truies croisées $\frac{3}{4}$ et soixante-dix (70) verrats croisés $\frac{7}{8}$ de race Large white ou Landrace à livrer dans les communes comme indiqué au point 3 ci-après.

Financement du marché.

2. Le marché est financé par le PNSADR-IM » sur don GAFSP N°2000000834.

Spécification du marché

3. Le marché est constitué de quatre (4) lots de 1100 porcins de race Large white répartis comme suit :

LOT	COMMUNE	Nombre collines			
			Truies	Verrats	Total
LOT N° 1	GIHARO, GISURU et CENDAJURU	8	240	16	256
LOT N° 2	GITANGA	9	270	18	288
LOT N° 3	BUGANDA	9	270	18	288
LOT N° 4	MUTIMBUZI	7	210	14	224
		CEP riz	40	4	44
	Sous total		250	18	268
	Total	34	1030	70	1100

Le soumissionnaire peut présenter son offre pour un ou plusieurs lots mais aucun ne pourra être attributaire de plus de deux lots au maximum suivant la combinaison qui avantage l'Acheteur. **Toutefois, l'Administration contractante se réserve le droit de modifier cette règle en cas d'insuffisance de soumissionnaires capables**

d'exécuter le marché ou en cas de différence du coût unitaire de plus de 7 % par animal entre le soumissionnaire classé en 1^{ère} position et le soumissionnaire classé en 2^{ème} position. La règle pourra s'appliquer jusqu'au total des quatre lots.

4. Les animaux devront être livrés dans un délai maximum de soixante (60) jours calendriers après la notification du marché.

Conditions de participation.

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale, résidant au Burundi, participant à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires et possédant les capacités juridiques, administratives, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Le soumissionnaire devra avoir une adresse fixe connue et vérifiable précisée dans son offre.
7. Ne peut pas participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacités énumérées à l'article 55 du Code des Marchés Publics du Burundi.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la Coordination du Programme National pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural de l'Imbo et du Moso (PNSADR-IM) sis en Commune Muha au Quartier Kinindo, Avenue du Large n° 30 ; Immeuble abritant les Projets du FIDA au Burundi; E-mail : ufcp.pnsadrim@gmail.com; Tél. +257 22 24 9251. Il peut être obtenu par les candidats soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille Francs Burundi (100.000 BIF) dont la moitié (50.000 BIF) sera versée sur le sous-compte de transit des recettes non fiscales de l'Etat n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi, et l'autre moitié (50.000 BIF) sur le compte n° 1101/176 ouvert à la BRB au nom du PNSADR-IM.
9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du PNSADR-IM à l'adresse ci-dessus, en mentionnant la référence de la publication (AAO N° DNCMP / 335/F/2017), au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 13 ci-dessous. L'Acheteur répondra par courrier ou courrier électronique à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les dix (10) jours ouvrables précédant la date limite de dépôt des offres.

Présentation de l'offre.

10. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Elles doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

11. Chaque offre doit comprendre une garantie de soumission détaillée comme suit :

- **Lot 1** : Cinq cent mille francs burundais (500 000 BIF) ;

- **Lot 2** : Six cent mille francs burundais (600 000 BIF) ;
- **Lot 3** : Six cent mille francs burundais (600 000 BIF) ;
- **Lot 4** : Cinq cent cinquante mille francs burundais (550 000 BIF).

12. Le soumissionnaire présentera une garantie de soumission séparément pour chaque lot.

Validité des offres.

13. Les offres sont valables pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date-limite de dépôt des offres.

14. Les offres devront être déposées au Secrétariat du PNSADR-IM situé à l'adresse indiquée au point 8 ci-dessus, au plus tard le 31/08 / 2017 à 10 heures, heure locale.

15. Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres.

16. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des offres et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics, dans une des salles des réunions de l'immeuble des Projets FIDA au Burundi, le 31/08 / 2017 à 10 heures 15 minutes, heure locale.

17. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Critères de qualification et d'évaluation des soumissionnaires.

18. Les soumissionnaires devront faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché. A cet effet, leurs offres devront :

- a- Présenter tous les documents exigés ;
- b- Respecter les spécifications techniques exigées.

